



Gord Miller, B.Sc, M.Sc  
Commissioner

Gord Miller, B.Sc, M.Sc.  
Commissaire

### **Avis aux médias**

## Le commissaire à l'environnement de l'Ontario publie le rapport sur les progrès liés à l'économie d'énergie

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario publiera le *Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie, 2014*, lequel passe en revue les avancées politiques réalisées en 2013-2014 et met à jour les progrès accomplis par rapport aux cibles du gouvernement.

**QUAND** : le mardi 13 janvier 2015 à 10 h

**OÙ** : Studio des médias de Queen's Park, édifice de l'Assemblée législative, Toronto, Ontario

Le rapport sera accessible en ligne (<http://www.eco.on.ca>) pendant la conférence de presse.

La conférence sera aussi diffusée sur le Web (<http://www.eco.on.ca/>). Veuillez prendre note que le commissaire ne répondra à aucune question pendant la webémission, mais il accordera des entrevues après la conférence de presse.

Les médias non accrédités à l'heure actuelle par la salle des médias de Queen's Park (Assemblée législative) doivent s'enregistrer auprès de Gerald Christopher, le coordonnateur, en composant le 416 325-7922 ou en lui écrivant à l'adresse suivante : [gerald\\_christopher@ontla.ola.org](mailto:gerald_christopher@ontla.ola.org).

### **Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec la personne suivante :**

Hayley Easto, coordonnatrice, Communications et Relations externes  
416 325-3371 ou [hayley.easto@eco.on.ca](mailto:hayley.easto@eco.on.ca).

### **Si vous souhaitez profiter d'un soutien bilingue pendant la publication, veuillez communiquer avec la personne suivante :**

Jean-Marc Filion, 705-476-9665

*Also available in English.*

*Le commissaire à l'environnement de l'Ontario agit comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province. Il est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, il veille au respect de la Charte des droits environnementaux de 1993 et il fait rapport sur le sujet. Il favorise d'une part la réussite du gouvernement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part l'atteinte d'une économie d'énergie accrue en Ontario.*